

On s'abonne au bureau du
Journal, rue de l'Ange, n° 627,
où les lettres et envois doivent
être adressés franc de port.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
(Par trimestre.)

Pour Namur. 4 fl. 50 c.
Pour les autres villes. 5 20

COURRIER

DE LA SAMBRE.

INSERTIONS ET AVIS
Prix par ligne d'impression,
10 cent.

Avis aux abonnés.

Les abonnements commencent à toutes les époques, mais doivent échoir à la fin de mars, juin, septembre et décembre.

N° 447.

VENDREDI.

9 SEPTEMBRE 1831.

INTERIEUR.

BRUXELLES, 7 septembre.

DISPOSITIONS POUR L'OUVERTURE DES CHAMBRES.

Mercredi 7 septembre 1831, à huit heures du soir, les cloches de toutes les églises de la ville annonceront la solennité du lendemain.

Jedi 8, à 11 heures du matin, les gardes civiques et l'infanterie de ligne formeront la haie le long des rues par où le cortège passera.

Un escadron de chasseurs se mettra en bataille vis-à-vis du palais du Roi.

Un autre escadron dans la rue de la Loi.

A une heure le Roi se rendra au palais des Chambres.

Le cortège se rendra dans l'ordre suivant :

Un piquet de guides.

Un peloton de gardes civiques à cheval.

Un écuyer et deux piqueurs.

Deux officiers d'ordonnance.

Sa Majesté, à cheval.

Le grand-écuyer et le général en chef des gardes civiques.

Les généraux présents à Bruxelles, le commandant de la province, les officiers supérieurs d'état-major, les aides-de-camp et les officiers d'ordonnance du Roi.

Un peloton de gardes civiques à cheval.

Un piquet de chasseurs à cheval fermera la marche.

Le canon annoncera le départ du Roi de son palais : il sera tiré 21 coups. Le cortège se dirigera par la Place-des-Palais, la rue Royale, et reviendra par la rue Ducale.

Vingt-et-un coups de canon annonceront le retour.

Bruxelles, le 5 septembre 1831.

Le grand-maréchal, Comte d'AERSCHOT.

Les journaux hollandais citent chaque jour comme d'excellentes plaisanteries, de grossières et indécentes injures contre la Belgique et son roi. Voici un petit échantillon de l'urbanité du duc de Saxe-Weimar, donné aujourd'hui par l'*Arneische-Courant* : « lorsque lord Russel, dit ce journal, se rendit à Tervueren auprès du duc de Saxe-Weimar pour l'engager à cesser les hostilités, le duc lui dit : n'oubliez pas de dire à mon cousin que je suis content qu'il ait adopté le nom de roi des Belges, car maintenant il ne déshonore plus le nom de Saxe, qu'il portait ci-devant. » (Belge.)

Le *Moniteur* rapporte l'arrêté déterminant la nouvelle organisation de l'escadron des guides de la Meuse. Nous avons vu avec surprise dans cette ordonnance un article qui décide que ce corps portera un uniforme très-coûteux et entièrement différent de celui qu'il porte maintenant. Pourquoi ce changement de costume ? Lorsque nous avons tant besoin d'économies, pourquoi employer tant d'argent à la parure d'un corps dont la tenue était d'ailleurs à la fois simple et élégante ?

— M. le colonel l'Olivier vient d'adresser la lettre suivante aux journaux de Liège :

M. le général Daine ayant fait paraître un mémoire justificatif injurieux à ma réputation, je me propose d'y répondre très-incessamment, et vous prie d'en informer le public par la voie de votre estimable journal. Je déclare d'avance fausses ou tronquées les assertions émises sur mon compte.

— On écrit d'Anvers, 6 septembre :

Nous devons signaler à l'attention de l'administration compétente, les dangers auxquels sont maintenant exposés les voyageurs qui ont à parcourir nos routes, où il a été construit des barricades et où on continue de négliger d'assurer le passage aux voitures. Nous citerons entre autres le pont dit *Zwaenjens-brug*, route d'Anvers à Capellen, où le passage est si étroit et si dangereux que la sûreté des personnes est à chaque instant compromise.

— Hier en parlant, à propos des dernières promotions, des grades qu'avaient avant la révolution les officiers-généraux et supérieurs qu'elles concernent, une erreur grave, mais involontaire sans doute, s'est glissée dans les notes qui nous ont été remises, concernant les grades antérieurs qu'avait M. le général de Tabor ; erreur que nous sommes bien aises de pouvoir rectifier aujourd'hui.

« M. le général de Tabor a été nommé lieutenant-colonel en 1809, pour la prise qu'il fit du fort de Batz sur les Anglais.

« En 1814 et 15, il remplit les fonctions d'adjutant-commandant et de chef d'état-major de la 2^e division militaire.

« Après les événements de Waterloo, M. de Tabor quitta le service de France, et vint offrir ses services au roi des Pays-Bas.

« En 1822, M. le général de Tabor entra provisoirement comme major dans la 4^e division d'infanterie.

« M. de Tabor n'a jamais servi dans aucun des régimens suisses capitulés.

« En entrant provisoirement comme major dans la 4^e division, M. de Tabor perdit momentanément deux grades ; il en recouvra un au commencement de 1830, la révolution lui rendit l'autre et le créa général de brigade pour récompenser ses long et loyaux travaux.

(Journal du Commerce.)

— On écrit de La Haye, 4 septembre :

La partie officielle du *Staats-Courant* du 3 contient un ordre du jour, en date du 31 août, signé par le prince d'Orange, annonçant à l'armée la satisfaction du roi, sa nomination comme feld-maréchal de l'armée néerlandaise, et celle d'un grand nombre d'officiers membre des divers classes des deux ordres.

Il résulte de la liste nominative à la suite de cet ordre du jour, qu'il y a eu 3 nominations de commandeurs de l'ordre militaire de Guillaume ; 20 de chevaliers de 3^e classe, et 68 de chevaliers de 4^e classe du même ordre ; 2 de grand-croix, et 11 de chevaliers de l'ordre civil du lion néerlandais ; indépendamment de 3 avancements en grade, d'une mention honorable du général Post, et de l'offre d'une épée d'honneur au prince de Saxe-Weimar.

— On lit dans l'*Algemeen-Handelsblad*, le passage suivant :

« Unis à la Belgique, nous rencontrerions, dans l'aversion de ce pays pour nous d'insurmontables obstacles pour la défense de nos frontières méridionales. Mais la possession de Maestricht, du Limbourg, de la ville d'Anvers et de la province d'Anvers avec le pays de Waes, nous offrirait une position militaire dont la défense n'excéderait pas nos moyens. Il est inutile de parler de l'importance qu'a pour nous la forteresse de Maestricht. Anvers serait le plus solide boulevard de notre pays, et d'ailleurs le temps n'est plus où l'on s'imaginait que la prospérité d'Amsterdam ne pouvait naître que de la ruine complète du commerce anversois. »

NAMUR, 8 septembre.

Un régiment français de cavalerie légère est arrivé ce matin ici ; il sera cantonné, dit-on, dans les environs de Dinant.

— On lit dans le *Moniteur Belge* :

Le *Courrier* affirme, dans son n° 250, tenir de bonne source que le gouvernement français veut mettre à charge de notre gouvernement les dépenses faites par l'armée du maréchal Gérard, depuis son entrée en Belgique jusqu'au 8 septembre. Tout ce que nous savons, c'est qu'aucune réclamation n'est parvenue à notre gouvernement.

— On écrit d'Anvers, 6 septembre :

« Le général Goethals a passé aujourd'hui la revue générale de toutes les troupes composant la garnison, hors de la porte Rouge. »

— Au moment où l'Europe occidentale est menacée de la contagion du choléra-morbus, nos lecteurs ne liront pas sans intérêt le traitement qu'une dame née vers les rives du Gange a adressé aux trois grandes puissances du nord, uniquement pour le bien de l'humanité.

Le choléra-morbus provient d'abord de la malpropreté et de la fermentation des miasmes répandus dans l'atmosphère, qui occasionnent une fièvre brûlante, suivie d'affection nerveuse, de coliques violentes et de vomissemens, que la crainte du danger augmente.

Il faut observer une diète rigoureuse, dégager promptement les humeurs, apaiser les coliques par un cataplasme composé d'une dizaine de pommes de terre grasses sans les nettoyer ; y ajouter une poignée de poussière de sainfoin, avec une demi-livre de saindoux, le tout cuit aux trois-quarts : le poser à nu depuis la poitrine jusqu'au bas du ventre, et le renouveler lorsqu'il aura perdu sa chaleur.

Prendre beaucoup de lavemens tièdes, avec une décoction de plantes émollientes ; faire usage de boissons rafraichissantes, à petites doses.

Boire dans l'intervalle une décoction de café sans être brûlé ; de temps à autre, une cuillerée de vin d'absinthe, ou une demi-cuillerée de jus de bigarade.

Lorsque le médecin jugera à propos de purger, on prendra la préparation suivante :

Une orange amère. — Un jus de citron, avec le zeste. — Trois amandes amères. — Trois plantes de pissenlits. — La même quantité de chicorée sauvage.

Le tout pilé dans un mortier ; en exprimer le jus, et le boire.

Il faut avoir soin de se bien couvrir, pour entretenir la chaleur extérieure du corps.

On peut empêcher les progrès de cette funeste maladie par la grande propreté, et en purifiant l'air.

— On lit dans l'*Emancipation* :

« Nous avons sous les yeux le mémoire que le général Daine a adressé au roi, sur les opérations de l'armée de la Meuse, depuis la reprise des hostilités jusqu'à sa dissolution, daté de Lumay, 24 août 1831, appuyé sur plus de quarante pièces justificatives, lettres, ordres ministériels, contre-ordres, réclamations, etc. Ce document, plein de faits, sera d'une

haute utilité pour apprécier les nombreuses fautes commises par l'administration supérieure de la guerre, l'impéritie et l'incapacité des divers ministres qui se sont succédé à ce département.

Dans les circonstances actuelles, et surtout à la veille de la session législative, il devient important d'examiner attentivement les causes qui ont amené les fâcheux événements du mois dernier. Au premier aperçu, le mémoire du général Daine nous a convaincu que dans le narré il apportait la franchise d'un vieux soldat, et la conviction d'un homme s'étant fixé un but, mais arrêté au milieu de l'exécution par des ordres supérieurs, portant le cachet de la contradiction, et l'absence de toute connaissance de ce qui existait. Nous consacrerons un prochain article au résumé des faits posés par le général, à la reproduction de quelques pièces qui nous semblent caractéristiques, et à exprimer nettement notre opinion sur sa conduite. En attendant nous allons extraire de son mémoire le passage suivant (page 15) :

« J'ai dit que je n'avais point de données sur l'ennemi et sur ses mouvements; j'avais demandé des fonds pour l'espionnage, je n'ai obtenu que le silence accoutumé. Il est à remarquer que par un habitant des environs, pas un garde civique n'osait, ou ne voulait nous aider à obtenir des renseignements.

« C'est le 6, pendant le combat de Houtalen, que M. le général de Failly parvint jusqu'à moi avec l'instruction ci-jointe, signée d'Hane, ministre *ad-interim* (pièces justificatives, n° 25); j'étais alors aux prises avec l'ennemi.

« Je lui fis remarquer qu'il existait un peu de confusion dans notre conseil aulique; que le 5 j'avais reçu ordre de marcher sur Schilde, puis contre-ordre, et injonction le même jour de me rendre à Hectel, et de marcher sur toute troupe qui tenterait de menacer Venloo; que le 6, on me donnait ordre de passer sur le ventre à 21,000 hommes qui se trouvaient à Diest, s'il était possible, sans compter le corps de 10,000 hommes que je battais, et sans s'inquiéter si j'avais une livre de pain et de viande pour nourrir mes 9,000 hommes, dans un pays aussi accidenté que celui de Diest; ayant en face et sur mon flanc droit des forces imposantes. Je lui fis aussi observer que l'on devait laisser à un général commandant une armée les coudées franches; que mon plan était depuis long-temps arrêté de porter la guerre dans le pays « ennemi; de marcher sur le Brabant-Septentrional, dont la population nous était acquise, de nourrir la guerre par la guerre; de relever le moral des Belges en les faisant aller en avant; d'obliger les forces ennemies à rétrograder pour défendre leur sol, et, faisant tête de colonne à gauche, de rejoindre le général de Tieken, « après avoir porté la terreur dans le Brabant septentrional. »

« Je le laissai juge, et lui demandai si, au moment où mes troupes étaient engagées (6 heures du soir), je pouvais faire demi-tour pour obéir aux ordres du ministre; je lui dis que dans cette circonstance un ordre de la main du roi m'eût fort rassuré, que cependant j'obéirais le lendemain, et que mes troupes étant exténuées par la faim, la soif, la chaleur, et le combat meurtrier dont il était le témoin, elles avaient besoin d'un peu de repos. »

EXTERIEUR.

FRANCE. — Paris, 5 septembre.

OPINION DE LA GAZETTE D'AUSSBOURG SUR LE MINISTÈRE.

Nous trouvons dans la *Gazette d'Augsbourg* l'article suivant, sous la rubrique Paris. On sait combien cette feuille a été favorable à la formation du cabinet actuel, et l'on connaît assez ses relations politiques pour qu'un tel langage prouve que le ministère n'a pas encore réussi à persuader aux étrangers qu'il est indispensable au maintien de la paix.

Voici un article que nous prions nos lecteurs de lire avec attention :

Les faiblesses du caractère de M. Périer se font remarquer de plus en plus. Il se trouve en lui un mélange d'amour-propre et de faiblesse, d'opiniâtreté dans les bagatelles et de concessions dans les grandes choses. Maintenant il abandonne la question de l'hérédité de la pairie, et l'on croit même que lors de la discussion il cédera la nomination directe des pairs par le roi. Voilà où nous en sommes venus. Nous avons souvent pensé que le ministère gâte la chambre. Le côté le plus faible de M. Périer est de ne pas savoir traiter avec les hommes; son caractère n'a rien de liant; il ne connaît aucune de ces formes, de ces façons courtoises par lesquelles on gagne infailliblement les esprits du second ordre. C'est par de tels moyens que M. Decazes avait su en faire pendant son ministère, sinon un parti politique bien décidé, du moins un groupe d'hommes remarquables qui formaient une majorité. Qu'arrive-t-il infailliblement lorsqu'on se raidit contre les personnes? c'est que pour rester en place il faut faire alors des concessions dans les principes. Certes, la chambre des députés consiste principalement en médiocrité, et il est sans nul doute humiliant pour un esprit distingué de s'abaisser devant des avocats loquaces et des notaires de campagne; mais ces avocats et ces notaires ont des boules et un vote. Il vaut mieux leur concéder quelques politesses de salon, que de leur abandonner pièce à pièce les prérogatives de la couronne et la constitution du pays. S'il se trouvait un homme habile à la tête du conseil, il verrait bientôt se rassembler autour de lui une ferme majorité; comme lorsque le pouvoir déploiera un système régulier, la foule se pressera sur ses pas.

Qu'aurait dû faire M. Périer pour la grande question de la pairie? Nous ne saurions trop le répéter; il aurait dû laisser l'initiative à ses adversaires, afin de pouvoir démêler de quel côté se trouve la majorité; il aurait dû provoquer l'examen des propositions de MM. Eusèbe

Salverte et Dubois-Aymé dans tout leur développement. C'est ainsi qu'il eût reconnu la disposition de la chambre et qu'il eût appris de quel côté penchait le plus grand nombre. Cette première épreuve une fois faite, le ministère aurait dû engager quelqu'un de ses amis du centre à faire une proposition conciliatrice, afin de terminer les débats. Il aurait vu alors si la majorité voulait se rallier à lui, et s'il pouvait compter sur elle. Par une telle manière d'agir, le ministère ne s'engageait à rien, et ne mettait rien en jeu. Au lieu de cela, qu'a-t-il fait? Il a pris l'initiative! Et quelle initiative? L'initiative de l'abandon de la chambre des pairs et des prérogatives du trône! Il annonce partout qu'il ne veut pas faire de la pairie une question de cabinet, et il abandonne ainsi à son sort un point d'une si haute importance!

La maladresse ministérielle éclate surtout dans les relations extérieures.

Un ministère qui voudrait la guerre n'aurait assurément rien à ménager; mais on sait que le ministère Périer dit à tous ceux qui veulent l'entendre qu'il a une mission de paix. Comment se fait-il donc qu'il agisse envers les cabinets étrangers avec une telle légèreté et avec une aussi grande imprudence? Comment peut-il avoir deux systèmes politiques, l'un pour la tribune, l'autre pour les négociations qu'il fait sous main. Dans l'affaire de la Belgique, il n'a vraiment tenu qu'à un fil que l'Angleterre ne rompît avec la France. Si l'ambassadeur d'Angleterre à Paris n'avait pas expédié à Londres, par un courrier extraordinaire, la réponse du roi à l'adresse de la chambre des députés, où il était dit que le roi occuperait et évacuerait la Belgique d'accord avec les puissances, lord Palmerston eût été dans le plus grand embarras pour répondre aux torys dans le parlement, et peut-être n'y aurait-il plus maintenant de ministère Grey. M. Périer a le malheur de s'abandonner dès le premier moment à chaque impression, et de ne penser qu'à une seule chose à la fois, puis de se laisser ramener par des intrigues aux idées les plus opposées. Il est évident qu'il existe dans le cabinet deux manières différentes d'envisager la question belge: celle du maréchal Soult, qui veut conserver la Belgique aussi long-temps qu'il sera possible, et celle de M. Périer, qui ne veut l'occuper qu'autant de temps qu'il plaira à l'Angleterre et aux autres cabinets. Le maréchal a fait connaître à dessein ses vues à la tribune; et il s'est ainsi acquis la popularité des journaux, et réservé la possibilité de prendre la place de M. Périer, lorsque le jour de la chute de ce dernier sera venu.

M. Périer n'a pas fait moins de fautes dans la conduite des affaires intérieures.

Le midi de la France souffre en ce moment des suites des fâcheuses nominations des préfets et des autorités secondaires. Un préfet ferme et habile n'eût-il pas empêché les scènes déplorables de Marseille? On s'est encore butté là comme ailleurs contre tout ce qu'il fallait ménager; maintenant emploiera-t-on la violence? C'est justement le moyen de mettre tout le Midi en feu. Mieux vaudrait proclamer la guerre civile; tandis qu'avec de bons administrateurs et quelque vigilance, on n'aurait pas même eu besoin de troupes dans l'intérieur du pays.

Le roi a travaillé avec M. le ministre de la justice, et ensuite avec M. le ministre de la guerre.

Le roi, la reine et M^{me} Adélaïde sont sortis à deux heures et demie pour aller à Neuilly.

— Le comte Lobeau, ayant obtenu 137 voix sur 150 votans, a été réélu par l'arrondissement de Lunéville.

— On écrit de Königsberg :

« Le feu général Gneisenau, qui commandait la province de Posen, recevait des ordres du général en chef russe. Cette conduite étonnait tout le monde; cela avait tout-à-fait compromis sa popularité. On se demande comment il a pu s'abaisser à ce point. Blucher n'en eût jamais fait autant.

— Une pétition signée par environ 11,000 habitans de Londres qui ont été jurés, a été remise au duc de Sussex pour être présentée au parlement, à l'effet d'obtenir l'abolition de la peine de mort dans tous les cas où il s'agit des délits contre la propriété.

— On vient d'ordonner à l'arsenal de Besançon la confection immédiate, tous autres travaux cessant, de 12,000 lances à feu et de 9,000 fusées d'obus. Ces pièces sont destinées pour Alger.

— Le préfet et l'ingénieur en chef des ponts et chaussées de la Moselle sont partis le 30 août à l'effet d'aller établir à Sierck et à Forbach des lazarets de campagne, et ordonner sur cette ligne les précautions sanitaires rendues nécessaires par l'arrêt des magistrats de Francfort, qui admettent sans distinction à la foire de cette année les provenances de la Gallicie, de la Hongrie, et de toute cette partie de l'Europe qu'infecte le choléra.

— On fait courir le bruit aujourd'hui qu'un corps d'armée autrichienne aurait été attaqué par les Hongrois, réunis à Hanaslava, et qu'il y aurait eu beaucoup de tués ou blessés des deux côtés.

— On parle d'établir un cordon sanitaire contre le choléra sur nos frontières de l'est; il serait composé de 12,000 hommes.

Un autre cordon serait établi sur celle du nord.

— Don Pedro fait, dit-on, chercher à Paris un hôtel pour sa famille. Pour lui, on assure qu'il doit sous peu de temps retourner en Angleterre.

M. le maréchal Clauzel a été réélu député par le collège de Rhétel.

— On lit dans le *Message*.

Beaucoup de gens sont intimement convaincus que le dey d'Alger n'est venu à Paris que pour obtenir sa réintégration dans son beylick; ce serait une étrange méprise. On peut à toute force replacer un sous-

préfet carliste qu'on dit honnête homme, et lorsqu'il consent en toute franchise à se rattacher au pouvoir; mais un roi détrôné, on ne le re-trône pas.

— L'incendie du faubourg de Péra à Constantinople est confirmé par des lettres de Bucharest du 12 août; c'est le 2 qu'a eu lieu ce désastre. D'après ces lettres 18,000 mille maisons auraient été la proie des flammes, et 60,000 personnes se trouveraient sans asile.

Nous pensons qu'il y a un peu d'exagération dans ces calculs.

AUTRICHE. — Vienne, 26 août.

On apprend que le prince Radziwill a été envoyé au quartier-général russe en qualité de plénipotentiaire du gouvernement national de Pologne, pour négocier la paix. Si nous en croyons plusieurs négocians de marque, qui sont ordinairement bien instruits, les Polonais demanderaient au général en chef russe les mêmes avantages qu'au commencement de la révolution, sous Chlopicki, ils avaient déjà sollicités de l'empereur comme conditions de leur soumission, et qui leur furent alors refusés. Les propositions actuelles des Polonais diffèrent cependant des précédentes en ce qu'ils consentiraient à ce que des troupes russes séjournassent dans le royaume, pourvu que le nombre n'en fût pas plus considérable que celui de l'armée nationale de Pologne; ils consentiraient aussi à ce qu'elles fussent placées sous les ordres d'un général russe, lequel cependant serait subordonné à un vice-roi choisi par la nation polonaise, et dont la confirmation et l'installation appartiendraient à S. M. l'empereur.

(Gaz. Univ.)

HONGRIE. — Pesth, 21 août.

Des lettres de la haute Hongrie arrivées hier mandent que la révolte des paysans dans le comitat de Zemplin est presque entièrement éteinte. Selon ces lettres, les rebelles étaient tous des paysans *ruszniakes* (secte particulière). Vu le peu de troupes qui se trouvaient dans le pays, les nobles se sont armés, et, secondés par les paysans catholiques et par les juifs, ils ont mis les rebelles en fuite.

Nous pouvons garantir les détails suivans, qui nous viennent d'une source authentique, et qui font connaître l'origine des troubles.

A Kaschan, le chirurgien L...y administra à un jeune garçon et à quelques autres malades, mais qui ne l'étaient pas du choléra, du *magisterium bismuthi*; tous périrent misérablement. On remarqua à Kaschan, ainsi qu'en plusieurs autres endroits, qu'il ne mourait presque partout que des individus appartenant aux dernières classes. Le peuple s'imagina que le gouvernement et les nobles avaient résolu de l'empoisonner. Les paysans du village de Barcza et du faubourg de Kaschan s'armèrent les premiers de bâtons et de fourches, tombèrent sur les médecins et particulièrement sur le chirurgien L...y, qui fut presque assommé. La grande voiture tendue de noir dont on se servait pour transporter les malades à l'hôpital de Kaschan n'avait pas peu contribué à frapper l'imagination des paysans. La maladie se répandit bientôt des environs de cette ville dans le comitat voisin de Zemplin. Le nouveau gouverneur, M. de D...s se retira le 1^{er} juillet d'Ujhely, chef-lieu du comitat, pour s'établir à Nelejte, dans une maison vacante appartenant à la comtesse de Szapary. Il avait emporté avec lui la caisse du comitat, et il ne fut point inquiété jusqu'au 2 août; mais ce jour-là les paysans des environs vinrent le matin en foule, firent atteler sa voiture, l'éveillèrent, et le forcèrent de partir, en lui disant qu'ils ne se laisseraient pas assassiner comme à Kaschan. Arrivé à Michaly, le peuple, armé de bâtons, de fourches et de faux, entoura sa voiture, et ne lui permit pas d'entrer dans le village. Le même accueil lui fut fait en plusieurs autres endroits, et il ne put pendant toute la journée se réfugier nulle part. Dans la nuit il réussit à s'introduire chez le capitaine qui avait le commandement du cordon sanitaire, mais le peuple apprit bientôt qu'il se trouvait dans cette maison, et 16 paysans montèrent la garde autour pour empêcher qu'il ne s'en échappât. Une escorte militaire qui lui fut envoyée le lendemain parvint cependant à le tirer de là et à le conduire jusqu'à Ujhely.

Le 4 août une bande de paysans armés se rendit à Geresely dans le dessein d'assassiner l'ingénieur K...a, qui avait eu l'ordre d'y distribuer des médicamens. K...a se défendit avec courage, tua cinq hommes, et blessé au pied par un paysan armé d'un fusil, parvint encore à se jeter sur son cheval et à se sauver à travers les bois et les montagnes jusqu'à Ujhely.

M. de B...y et son fils, à Racowz, furent aussi dans la nécessité, pour leur propre défense, de tuer 11 paysans. Mais M. de Sp...y, du même endroit, y a été égorgé, dit-on. Un prêtre catholique, selon d'autres *ruszniake*, le crucifix à la main; cherchait à calmer ces hommes égarés; mais il fut battu et laissé presque mort sur la place. A Terebesch les paysans amentés se saisirent du chef du comitat et le forcèrent par d'horribles traitemens à dire comme eux que le gouvernement et les nobles voulaient assassiner le peuple, et à avouer, pour son propre compte, qu'il était leur émissaire. Il promit même, si on voulait l'épargner, de découvrir un grand mystère et de nommer tous ses complices. Les paysans se saisirent de tous les employés de la comtesse de Szapary et les conduisirent à Terebesch. (Selon quelques rapports, il a été exercé envers eux des cruautés inouïes.) Le juge de district W...y, extrêmement maltraité, fut aussi conduit garotté à Terebesch. Le percepteur de la contribution de guerre fut saisi, battu, et sa caisse fut enlevée.

Une troupe d'infanterie arriva enfin. L'officier qui la commandait demanda la mise en liberté de tous les prisonniers, et engagea les paysans à s'en retourner tranquillement; mais ils arrachèrent quelques fusils aux soldats. Alors l'ordre de faire feu fut donné. Seize paysans tombèrent; les autres prirent la fuite.

On est persuadé dans cette contrée que tous les puits sont empoisonnés; on travaille à les purifier, et des gardes sont établies auprès pendant la nuit, le tout en certains endroits d'après les ordres des autorités mêmes.

Le bruit s'est répandu ici à Pesth que des troubles pareils ont éclaté en plusieurs autres endroits de la Hongrie, et notamment dans le comitat de Neograd, où il y a eu, dit-on, des scènes dont les détails font frémir. En d'autres endroits les paysans se bornent à se refuser au paiement des contributions et de la dîme. Mais on espère que le royaume sera bientôt pacifié, puisqu'il ne se mêle aucune idée politique aux entreprises insensées des paysans ignorans.

Le terrible choléra a maintenant gagné presque toute la Hongrie, et y exerce les plus cruels ravages; ce qui peut en grande partie être attribué au mauvais régime du peuple et à l'abus qu'il fait en cette saison de fruits malsains, tels que melons, concombres, prunes, etc. A Debreczin on est arrivé au déplorable résultat que presque aucun malade du choléra ne guérit. Ici à Pesth, ainsi qu'à Ofen, la maladie va un peu en diminuant, mais nous comptons encore de 40 à 50 morts par jour. Dans la ville neuve, où il a de grandes places, des rues larges et des maisons spacieuses, il y a eu peu de victimes.

Nouvelles de Pologne.

Berlin, 30 août.

La retraite du feld-maréchal Paskewitsch, de Varsovie, a eu lieu, dit-on, par suite d'une déroute que le commandant en chef Skrzynecki, à la tête de 16,000 hommes, doit avoir fait éprouver, le 20 du mois d'août, au général Rudiger. Le général polonais doit avoir surpris le corps du général Rudiger si à l'improviste, que celui-ci, après une perte considérable, a eu à peine assez de temps pour repasser la Vistule. D'après ces nouvelles, la démission de Skrzynecki et les scènes de meurtre à Varsovie n'étaient que des intentions des Polonais pour détourner l'attention de l'ennemi de leur mouvement vers le sud.

Varsovie, 14 août.

Le général Chrzanowski a donné du secours au généralissime; il va faire partie de son état-major, le général Prondzowski va être intendant-général, et le général Wengierski remplit par intérim les fonctions de gouverneur de la capitale. Deux escadrons de Lubelski, qui avaient été coupés par l'ennemi dans la woiwodie de Kalisch, ont su se faire jour près de Lencyca et de Rawa; ils n'ont perdu que quelques hommes et sont parvenus jusqu'à Varsovie.

Cracovie, 25 août.

La nouvelle a circulé avant-hier ici que le général Rozycki a remporté une grande victoire près de Szydłow sur le corps du général Rudiger; il lui a pris 8 pièces d'artillerie et fait 4,000 prisonniers. On parle aussi d'une victoire remportée par l'armée principale; mais la source d'où vient cette nouvelle ne nous est pas connue.

Nous recevons à l'instant des nouvelles de Lemberg, du 24 de ce mois. Le général Rudiger a été battu par les Polonais, et poussé sur le territoire autrichien. En suite de l'arrivée ici, avant-hier soir, d'une estafette, il est parti d'ici 2 régimens de cavalerie, 2 régimens d'infanterie et deux batteries d'artillerie pour les frontières, afin de désarmer les Russes qui cherchent protection en Autriche. (*Berl. Zeitung*.)

— On lit dans la *Gazette de Silésie*, sous la rubrique Kalisch, 26 août, ce qui suit :

« Avant-hier, quelques mille de la cavalerie russe, composant trois régimens, avec huit pièces d'artillerie, ont fait leur entrée en cette ville, sous le commandement du général Knoring, accompagné des généraux Schilling et Makow. Tout est resté tranquille, et les Russes, qui bivouaquent à deux verstes de la ville, paient tout ce dont ils ont besoin, argent comptant. A l'exception de l'échange des aigles polonaises contre celle de la Russie, ils n'ont jusqu'ici opéré aucun changement dans la partie administrative. Ledit corps d'armée, destiné pour Czenstochau, sera remplacé ici par un autre d'infanterie.

« Le général Dombrowski, nommé chef du gouvernement provisoire en-deçà de la Vistule, établira sa résidence en cette ville.

« On prétend que Varsovie sera sommée pendant trois jours de suite de se rendre; après quoi, et dans le cas de refus, la ville sera bombardée sans ménagement jusqu'à ce qu'elle soit prise.

« On sait qu'une tentative d'opérer une contre-révolution a eu lieu à Varsovie, mais qu'elle a manqué son but. Plusieurs individus y ont perdu la vie, surtout ceux qui étaient portés pour la reddition de la ville par capitulation.

(*Preuss. Staats Zeit.*)

— Après avoir donné quelques détails sur les mouvemens qui très-récemment auraient eu lieu à Varsovie, et sur les mesures énergiques du gouvernement national pour déjouer les projets coupables des traîtres, la gazette officielle de Berlin communique l'extrait d'un rapport arrivé du quartier-général russe, daté de Nadarzyn 22 août, d'après lequel les Polonais auraient fait des efforts pour engager un combat, mais que l'instruction aurait été donnée aux chefs des détachemens russes d'en éviter toute occasion, sans toutefois s'éloigner de la capitale. Une tentative de la part des Polonais de brûler le pont de bateaux près de Praga aurait été prévenue. On parlait d'une vive canonnade entendue le 21 du côté de Radom, où Rudiger se trouve, et on était encore à attendre, pour le 28, l'arrivée du corps du général Kreutz, dont la jonction avec celui de Rudiger augmenterait l'armée de 25 à 30 mille hommes d'infanterie et serait le signal de mettre une fin à la lutte.

On voit, par le vague qui se remarque dans les détails de ce rapport, que les nouvelles favorables aux Polonais ne sont rien moins que démenties.

ANGLETERRE. — Londres, 2 septembre.

L'embarquement de quelques troupes dans les Dunes avait donné lieu au bruit qu'elles étaient destinées pour Anvers. Il paraît qu'elles seront transportées de ce port à quelque autre en Angleterre, et qu'il ne s'agit pas d'un service hors du pays (1).

— La trahison travailla en Pologne de toutes ses forces pour miner et ruiner la cause importante de cette nation héroïque, que le pouvoir colossal de la Russie n'a pas été capable d'écraser en rase campagne. Le retour de Dembinski à Varsovie, avec sa petite troupe de héros qui se sont frayé un chemin à travers les masses épaisses de l'ennemi avec une bravoure qui n'a jamais été surpassée, a confirmé ce qu'on avait dit de la trahison des généraux Gielgud et Chlapowski; ces deux généraux ont détruit par leur conduite infâme, comme on le voit maintenant, les belles espérances qu'on avait en Lithuanie, et ont rendu inutile la valeur des troupes dévouées auxquelles ils commandaient. Quelque répugnance que nous ayons à mettre en doute la fermeté patriotique du général en chef, qui au commencement de la guerre donna des preuves si décisives de courage, d'habileté et d'énergie, il nous paraît pourtant étrange que depuis la bataille d'Ostrolenka, il ne se soit pas signalé par quelque coup vigoureux contre l'ennemi. Il ne tira même aucun parti de la consternation qui régna dans l'armée russe à la mort subite de son général Diebitsch. (Morning-Herald.)

The Courier. — Les journaux de Paris ont inséré un article curieux de la Gazette d'Augsbourg sur l'intervention de la Grande-Bretagne et de la France en faveur des Polonais. Nous sommes en état d'assurer que l'empereur de Russie a donné aux cabinets de Londres et de Paris des motifs d'espérer que la constitution accordée par l'empereur Alexandre sera garantie par lui lorsqu'il aura subjugué les Polonais. Cette communication fut faite à notre cabinet long-temps avant que les Français intervinsent, mais elle ne concerne que le duché de Varsovie.

TURQUIE. — Constantinople, 26 juillet.

Nous continuons de vivre dans l'inquiétude sur l'issue de l'insurrection Albano-Bosnienne, et nous gémissons sous le poids des impôts que le fisc réclame pour couvrir les frais immenses des préparatifs de guerre contre les pachas rebelles. Ces contributions, venant de plus en plus insupportables, ajoutent à la misère provenant de la stagnation de toute espèce de commerce, et nous font soupirer après le rétablissement de l'ordre et de la paix générale.

Le sultan lui-même montre beaucoup d'humanité pour la classe indigente et cherche à la soulager par de fréquentes aumônes; mais tant que ladite cause principale du malaise ne sera pas écartée, ces mesures partielles ne suffiront pas pour garantir le gouvernement contre l'insurrection et la rébellion dont il est de plus en plus menacé.

Cependant la Porte continue de vivre en parfaite harmonie avec les cours européennes, ce qui paraît l'encourager à ne pas encore renoncer au rétablissement de son pouvoir en Grèce.

Depuis peu, le grand-seigneur a reçu l'avis d'envois considérables de céréales et de laine, qui doivent lui arriver d'Alexandrie, et il paraît que le pacha d'Égypte se propose de payer à l'avenir une partie de son tribut en produit du sol égyptien.

La peste a beaucoup diminué à Smyrne, et ici ses progrès ne sont pas non plus très-considérables. (Allg. Zeit.)

POSTE DE L'APRÈS-MIDI.

Il y a eu, le 30 août, à Leipzig de graves désordres à l'occasion d'un nouveau corps-de-garde que devait occuper la garde communale. Une partie de cette garde s'était prononcée contre le changement qui devait avoir lieu. Le peuple prit parti pour les opposans. Le militaire chargé de dissiper les rassemblemens fut assailli de coups de pierre, auxquels il riposta par des coups de fusil. Il y eut cinq morts et une cinquantaine de blessés. La troupe bivouaque maintenant hors de la ville; elle reçoit à chaque instant des renforts, et se monte déjà à 2,400 hommes. Deux compagnies de la garde communale sont en pleine révolte et décidées, à ce qu'on prétend, à tirer par les fenêtres sur les troupes.

D'après la Gazette de Leipzig le peuple a attaqué la garde communale, et le militaire est venu à son secours; à onze heures du soir, la tranquillité aurait été rétablie.

— On écrit de Liège, 6 septembre :

La commission militaire d'enquête, après avoir poursuivi ses travaux avec une grande activité à Liège, en est partie aujourd'hui, se dirigeant sur Tongres.

— Une modification ministérielle paraît avoir été décidée dans le conseil des ministres d'avant-hier. M. de Meulenaere passerait à l'intérieur en remplacement de M. Teichman, M. Ch. Lehon serait rappelé de Paris pour succéder à M. de Meulenaere comme ministre des relations extérieures. On ne désigne pas encore le successeur de M. Lehon à Paris. (Émancipation.)

— Le quartier-général français était hier à Binche. Il sera aujourd'hui à Mons.

— Hier matin, à dix heures, une batterie complète d'artillerie est partie de Bruxelles par la porte de Laeken; on pense qu'elle est destinée à être placée près des digues de l'Escaut, où les Hollandais semblent vouloir rester malgré les conventions, pour être maîtres des inondations. Il est question de la formation d'un camp, qui pourrait fournir des postes forts et nombreux, pour s'opposer à de nouvelles tentatives.

— Le ministre ad interim de l'intérieur s'est rendu à Anvers, pour prendre des régnemens sur les dernières inondations des polders, et

(1) Ceci indique la source de la nouvelle qui nous avait été envoyée de Bruges.

particulièrement du Clara-Polder, et ensuite aviser aux moyens d'éviter de semblables malheurs.

— M. le duc d'Orléans a quitté Paris le 6 courant, pour se rendre à Maubeuge, où il fixera son quartier-général jusqu'à nouvel ordre.

— Une lettre de Londres, écrite par une personne ordinairement bien informée, annonce que l'intention de la conférence est de comprendre la province de Luxembourg dans les limites des possessions du roi Guillaume: qu'à cet effet, elle a commencé par provoquer le protocole de la confédération germanique que nous avons déjà reproduit, et a engagé la même confédération à envahir avec son armée la province de Luxembourg, dans ce moment où elle est dépourvue de troupes. Une fois l'invasion effectuée, on reconnaîtra le fait, et ce fait servira de motif pour priver la Belgique de cette province.

Nous savons qu'il est difficile de pénétrer si avant dans les secrets de la conférence, mais nous avons cru ne devoir pas passer sous silence ce qui précède, pouvant servir d'avis au gouvernement. (Courrier.)

COMMERCÉ.

PORT D'ANVERS. — Arrivages du 5 septembre.

Le kof hanovrien St-Johanna, cap. Rieke, venant de Riga, avec graine et laine. Départs. — Le sloep anglais Glory, capit. Canwill, allant à Falmouth, chargé. Le sloep anglais Guelsy Lely, cap. Lemaitre, allant à Gersey, chargé. Le sloep anglais Targarett, cap. Davison, allant à Londres, chargé. Le smak belge Zéphir, cap. Nilson, allant à l'aventure, sur l'est. Le brick suédois Gustaf Reynholt, cap. Schlaet, allant à Hambourg, chargé. Cirajons des quatre navires entrés dans le port d'Anvers, le 2 septembre. Sucre, 377 caisses 9 barils. Vin, 7 barriques 10 caisses. Coton en laine, 40 balles. Marchandises, 78 sacs, cuivre, 257 feuilles 38 foads 12 barres. Sel de Roche, 3 chargemens. Bourse d'Amsterdam, du 1^{er} septembre. — Dette active, 36 13716; billet de change, 13 378; synd. d'amort., 58 778.

BOURSE D'ANVERS, du 6 septembre.

Autriche métalliques	81 172	Rente perp. Esple à Paris.	48	N
Lots de 250 fl.	355	" " " à Amst.	42 171 à 43 A	
Cert. de Naples	65 378 à 172	Anglo-Danois	62 172	
Stèle de ds 1200	80	Lots de Pologne.	80	N
Société de Commerce.		L'emprunt.		
Guebhard	63			

Cours de Vienne, du 27 août. — Mét., 78 172; act. de la banque, 925.

ANNONCES.

1202. AVIS. 5300 florins des Pays-Bas à appliquer en rente sur hypothèque. S'adresser au secrétariat des hospices, à l'hospice St Gilles, à Namur.

1088. Plusieurs capitaux importants et autres à placer sur hypothèques ou sur billets à promesses d'hypothèques. S'adresser au notaire Delvigne.

791. EFFETS PUBLICS. Le notaire Delvigne se charge d'acheter et de vendre des rentes remboursables de domaine, pour servir aux paiemens des bois acquis du ci-devant syndicat et de tous autres effets publics et obligations de la Belgique, de la France, de l'Espagne et d'autres gouvernemens.

1099. Emprunt de douze millions de florins. Les personnes qui désireraient vendre leurs récépissés de paiemens de cet emprunt, peuvent s'adresser au notaire Delvigne, qui est chargé d'en acheter par commission.

1237. Ecole primaire et moyenne de Ciney. Les branches de la classe d'instruction primaire sont l'étude de la religion, la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la grammaire française, le dessin linéaire, la géographie, l'histoire sainte et l'histoire de la Belgique.

Dans la classe d'instruction moyenne, on enseigne les langues française et latine, les mathématiques, l'histoire, la géographie, les sciences naturelles et la mythologie; les élèves qui le désirent reçoivent des leçons de grec, d'algèbre, de géométrie et de trigonométrie. L'année scolaire commence le 1^{er} octobre.

S'adresser, pour plus amples renseignemens, à M. Ignace Adam, instituteur.

1238. On doit adjudger au ministère de la guerre, à Bruxelles, le 14 de ce mois, la fourniture des objets suivans, savoir: 30,000 tonnelets en bois, cerclés en fer, 1,000 marmites en fer blanc, 3,000 gamelles, idem, 1,000 bidons, idem, 45,000 mètres de galon en coton blanc.

On peut prendre connaissance du cahier des charges à la 3^e division des bureaux du gouvernement de la province, tous les jours, depuis huit heures jusqu'à midi.

1239. Vente hebdomadaire. Vendredi 9 septembre, il sera vendu, à la recette et au domicile de M^{me} Wodon-Gerard, une quantité de marchandises, telles que 23 pièces de coton suisse et de pays, 12 pièces de siamoise pour jupes et tabliers, mérinos, percaline, mousseline, toiles, draps, mouchoirs, etc. Item deux balles de café, une caisse de sucre, nombre de matelas, couvertures, habillemens, meubles et autres objets trop longs à détailler.

1240. A. J. Lallement, rue de l'Ange, n° 738, à Namur, paiera comptant, au prix le plus élevé, les obligations de l'emprunt de douze millions qu'on voudra lui vendre. Quel que soit le cours, il tiendra à en donner le plus possible.

Il ouvrira incessamment un bureau d'agence générale et particulière et se chargera de tout ce qui concerne cette charge, soit pour écrits divers, placemens de fonds, gestion, soins, ventes, etc.